



**Mardi
22h00**

Camille aime lire dans son lit.

Camille est interne depuis trois ans et élève en première Bac technologique Sciences technologiques, de l'agronomie et du vivant (STAV).

Elle profite bien de sa vie à l'internat. Elle aime également fréquenter le centre de documentation et d'information (CDI) et surfer sur Internet. Elle participe au concours de lecture nationale «Les incorruptibles» et elle apprécie tout particulièrement de pouvoir lire avant d'aller se coucher sur la liseuse mise à disposition par le CDI. Camille est dyslexique.



> Faire le choix d'une liseuse qui permette l'ajout de polices adaptées aux élèves « Dys » et éventuellement qui intègre la synthèse vocale ;

> Proposer des ouvrages en lien avec les demandes des enseignants de français (pour les œuvres intégrales à étudier, notamment) afin de constituer un fond sonore pour le CDI ;

> Se rapprocher des bibliothèques sonores de l'association des donneurs de voix : <http://www.advbs.fr>

> Cette association met à disposition des fichiers sonores que l'élève peut récupérer par clé USB.

**Gros
plan**

Les liseuses

Avec l'arrivée sur le marché de nouveaux supports numériques dédiés à la lecture, comme les tablettes numériques ou les liseuses, dont les écrans offrent une très bonne lisibilité, les utilisateurs vont pouvoir bénéficier d'un confort de lecture bien supérieur à celui qu'ils avaient sur des écrans cathodiques. C'est le cas en particulier des liseuses qui disposent d'écrans rétroéclairés (LCD).

Une recherche sur les liseuses

«Au moins un tiers des dyslexiques que nous avons étudiés ont des problèmes d'attention visuelle et sont aidés par la lecture sur liseuse», explique Matthew Schneps, directeur du laboratoire pour l'apprentissage visuel au Smithsonian Astrophysical Observatory. Il est l'auteur principal d'une étude publiée récemment dans la revue PLOS One, portant sur la différence, pour une personne dyslexique, de lire sur papier ou sur liseuse.

<https://www.sciencedaily.com/releases/2013/09/130918181126.htm>

<http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0075634>

L'utilisation d'une liseuse permet plus de compréhension et de rapidité. Réalisée sur 103 lycéens dyslexiques, l'étude démontre que la lecture est facilitée sur les liseuses. Les mêmes textes leur sont présentés sur papier et sur liseuse. Le temps de lecture est calculé. Pour vérifier la compréhension, des questions leur sont posées sur ces textes.

Pour aller plus loin

http://www.huffingtonpost.fr/2013/09/23/dyslexie-liseuses-plus-efficaces-que-livres_n_3974655.html

Liseuse numérique au Lycée Professionnel Horticole et du Paysage de Montravel

Le contexte de l'action Le réseau des documentalistes des établissements publics de la région Rhône-Alpes s'est doté d'outils disponibles dans chaque CDI.

Il existe une charte de lecture commune à tous les CDI publics de Rhône-Alpes. Elle est signée par les parents ou l'élève s'il est majeur. Le programme a débuté en 2014 avec le soutien du proviseur.

Les objectifs de l'action

Répondre aux usages et pratiques des jeunes.
Donner le goût de la lecture par l'utilisation de la liseuse.

Les bénéficiaires

Tous les élèves de l'établissement.

L'organisation et les contenus de l'action

- Des liseuses numériques ont été achetées pour le Centre de Documentation et d'Information (CDI). Les outils choisis permettent de paramétrer une police de lecture adaptée aux élèves « Dys ». Ces liseuses sont disponibles pour tous les élèves. Une information (orale et affichage) a été faite auprès des élèves et des personnels une fois les liseuses acquises.

Il existe un accompagnement pour la prise en main des liseuses : notice et explications individuelles pour les moins autonomes, police, agrandissement des caractères, dictionnaire intégré...

- Le prêt est de quinze jours comme pour n'importe quel document du CDI. L'enseignante de français rappelle aux élèves que des liseuses sont en prêt et que les livres numériques peuvent être en lien avec différents projets ou séquences pédagogiques (projet lecture, séquence sur l'altérité, l'utopie...). Des téléchargements d'ouvrages libres de droits, tombés dans le domaine public ou gratuits sont possibles : (BNF, projet Gutenberg, Gallica propose plus de 3 600 EPUB à télécharger gratuitement :

<http://gallica.bnf.fr>

- Dans le cadre d'un concours de lecture nationale «Les incorruptibles», un prêt de liseuse a été favorisé et les ouvrages sélectionnés mis à disposition des élèves.

Parmi les huit-dix élèves participants à ce concours, trois étaient « Dys ». Ils participaient déjà au club lecture.

Le budget : Le budget a été pris en charge par le centre régional d'information pédagogique et technique.

Le budget

Le budget a été pris en charge par le centre régional d'information pédagogique et technique (CRIPT).

Bilan et prospective

Les ouvrages disponibles libres de droits ne sont pas toujours attractifs pour les élèves. Pour les livres non libres de droits, l'acquisition est difficile pour un CDI car la procédure est compliquée. Le bilan de l'emprunt des liseuses a été satisfaisant la première année pour tous les élèves, dont les « Dys ».

Pour que l'action perdure, elle doit être partagée avec des enseignants, notamment des enseignants de français en classe de seconde pour lancer un défi de lecture entre les classes de secondes.

A retenir

De nombreux élèves ont pu tester ce dispositif qui a apporté plus d'accessibilité pour les « Dys ». Malheureusement un temps de médiation indispensable pour poursuivre ce projet après une année de fonctionnement n'a pas pu être mis en place et les utilisateurs étaient moins nombreux la deuxième année.

Le porteur de projet

Caroline MERIC, documentaliste